

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 04 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 04 mai 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL26/2026

Objet :

Election des membres du bureau syndical : représentation de l'ensemble des communes membres du SIOM de la Vallée de Chevreuse

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- Mme BOULANGER Michèle (suppléante - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- Mme GELOT Sandrine (suppléante - CPS)
- M. GILBERT Michel (suppléant - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS)
- M. JOUHANNET Olivier (suppléant - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- M. LECLERC Christian (titulaire - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS)
- Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaients donné pouvoir :

M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) à Mme HERY LE PALLEC (titulaire CCHVC)

Absents excusés : M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION

Le 23/04/2026

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 41
VOTANTS : 42

Délibération n°DL26/2026

Election des membres du bureau syndical : représentation de l'ensemble des communes membres du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-2, L5211-10 et L 5211-41-3,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération n°2026-104 du 15 avril 2026 de la Communauté Paris-Saclay portant désignation des délégués syndicaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2026.04.10 du 14 avril 2026 de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse portant élection des délégués syndicaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les délibérations du 04 mai 2026 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents ainsi qu'à leur élection,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection des membres du Bureau syndical dont les communes ne sont pas représentées par le Président ou les Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant les candidatures suivantes :

- Pour la commune de CHAMPLAN, est candidat Christian LECLERC
- Pour la commune de LA VILLE DU BOIS, est candidat Grégory NOFERI
- Pour la commune de LINAS, est candidat Aurélien GOUMAND
- Pour la commune de MONTHLERY, est candidat Karim KAROUI
- Pour la commune de ORSAY est candidat Frédéric HENRIOT
- Pour la commune de VILLIERS LE BÂCLE, est candidate Marianne GAULHET
- Pour la commune de SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES, est candidat Dominique BAVOIL
- Pour la commune de VAUHALLAN, est candidat Bernard GLEIZE

Considérant le résultat des élections :

Monsieur Christian LECLERC a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Monsieur Grégory NOFERI, a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Monsieur Aurélien GOUMAND a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Monsieur Karim KAROUI a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Monsieur Frédéric HENRIOT a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Madame Marianne GAULHET a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

Monsieur Dominique BAVOIL a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

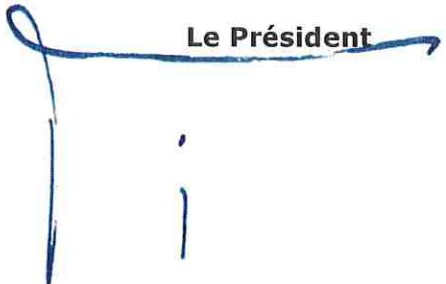
Monsieur Bernard GLEIZE a obtenu 40 Voix

- Nombre de votants : 42
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21

- **Elit** à la majorité absolue les membres du Bureau syndical non représentés par un Vice-président ou le Président, en qualité d'invités permanents :
- Pour la commune de CHAMPLAN, est élu Christian LECLERC
 - Pour la commune de LA VILLE DU BOIS, est élu Grégory NOFERI
 - Pour la commune de LINAS, est élu Aurélien GOUMAND
 - Pour la commune de MONTHLERY, est élu Karim KAROUI
 - Pour la commune de ORSAY est élu Frédéric HENRIOT
 - Pour la commune de VILLIERS LE BÂCLE, est élue Marianne GAULHET
 - Pour la commune de SAINT-REMY-LES-CHEVREUSES, est élu Dominique BAVOIL
 - Pour la commune de VAUHALLAN, est élu Bernard GLEIZE

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL26_2026
Date de la décision:	2026-05-04 00:00:00+02
Objet:	Election des membres du bureau syndical : représentation de l'ensemble des communes membres du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20260504-DL26_2026-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20260504-DL26_2026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1077
nom original: DL 26 2026 Note Election du Bureau.pdf	application/pdf	89312
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20260504-DL26_2026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	89312
nom original: dl 26 2026.pdf	application/pdf	490872
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20260504-DL26_2026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	490872

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	5 mai 2026 à 16h29min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mai 2026 à 16h30min21s	l'enveloppe 1358131 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	5 mai 2026 à 16h36min54s	
Acquittement reçu	5 mai 2026 à 17h05min41s	Reçu par le miat le 2026-05-05

